

Les flux migratoires des diplômés: une étude de cas de la région Poitou-Charentes

Bastien Bernela, Olivier Bouba-Olga, Pascal Chauchefoin, Matthieu Lee

▶ To cite this version:

Bastien Bernela, Olivier Bouba-Olga, Pascal Chauchefoin, Matthieu Lee. Les flux migratoires des diplômés: une étude de cas de la région Poitou-Charentes. 2014. halshs-01100030

HAL Id: halshs-01100030 https://shs.hal.science/halshs-01100030

Preprint submitted on 5 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES FLUX MIGRATOIRES DES DIPLOMES : UNE ETUDE DE CAS DE LA REGION POITOU-CHARENTES¹

MIGRATION OF GRADUATES: A CASE STUDY OF POITOU-CHARENTES REGION

Bernela Bastien^{1,2}, Bouba-Olga Olivier^{1,2}, Chauchefoin Pascal^{1,2}, Lee Matthieu²

bastien.bernela@univ-poitiers.fr; obouba@univ-poitiers.fr; pascal.chauchefoin@univ-poitiers.fr; matthieu.lee@univ-poitiers.fr

¹ CRIEF EA2249, Université de Poitiers ; ² Fédération Territoires, Université de Poitiers 2 rue Jean Carbonnier, Bât. A1, 86000 Poitiers

Résumé

Avec le développement de l'économie des connaissances, les discours et les politiques sur la mobilité et l'attractivité vis-à-vis des qualifiés vont croissant. Cet article a pour objectif de quantifier et de qualifier les flux migratoires des diplômés du système éducatif français. A partir de l'étude de cas de la région Poitou-Charentes, nous montrons que la mobilité des diplômés est relativement faible. La prise en compte des effets de retour et de proximité spatiale en atténuent encore l'ampleur. Les leviers d'action régionale en matière d'attractivité seraient donc limités.

Mots-clés

Mobilité géographique, flux interrégionaux, proximité spatiale, diplômés, Poitou-Charentes.

Codes JEL

R23; J61; O15

Abstract

Talks and politics about the mobility and the attraction of high-qualified people increase with the development of the knowledge-based economy. This article aims at quantifying and qualifying migrations of French graduates. From the case study of Poitou-Charentes region, we demonstrate that graduate mobility is quite low. Taking into account 'return' and proximity effects further mitigate this mobility. Thus, regional levers for attractiveness seem limited.

Keywords

Geographical mobility, interregional flows, spatial proximity, graduates, Poitou-Charentes.

¹ Une version révisée de cet article est soumise à la revue Reflets et Perspectives de la Vie Economique.

1. Introduction

1.1. Les enjeux de la mobilité géographique des diplômés

Avec le développement de l'économie de la connaissance, la mobilité étudiante forme désormais un enjeu d'attractivité pour les territoires. Les jeunes diplômés sont considérés comme des ressources indispensables au dynamisme du marché du travail local ou régional et sont donc sensés représenter un avantage comparatif pour les régions qui les accueillent. L'idée selon laquelle les territoires peuvent influencer l'allocation spatiale des ressources dans une logique compétitive est largement reprise par les chercheurs, qui déterminent à une échelle macroéconomique les gagnants et les perdants des systèmes de mobilité (Saxenian, 2002, Hoare et Corver, 2010).

Selon les théories économiques standards du *job-search*, les migrations résultent d'un processus individuel et rationnel d'arbitrage avantages-coûts. Pour simplifier, un demandeur d'emploi est prêt à migrer pour trouver un emploi et un actif pour un gain salarial. Dans ce second cas, la littérature sur le capital humain (Sjaastad, 1962; Bowles, 1970) considère que le potentiel de rendement de la migration est d'autant plus fort que le niveau de diplôme de l'individu est élevé. Les déterminants de nature non-économique ont été introduits plus tard dans l'analyse des mobilités, comme le coût psychologique de l'éloignement avec les proches (Schwartz, 1973, Grossetti, 1991, Dahl et Sorenson, 2009).

L'objectif de cette recherche est d'interroger la trajectoire géographique d'individus diplômés et plus précisément leur comportement de mobilité au moment des études et de l'insertion professionnelle, en nous focalisant sur le cas de la région Poitou-Charentes. Ces deux moments constituent les premiers arbitrages individuels en termes de localisation non soumis (au moins partiellement) aux choix familiaux. Combien d'étudiants en moyenne font leurs études supérieures (puis s'insèrent) dans leur région d'origine, dans une région limitrophe ou dans une autre région ?

Nous proposons également d'étudier d'éventuels comportements de mobilité de retour des étudiants dans leur région d'origine une fois leurs études supérieures terminées. Ce phénomène a été peu étudié dans la littérature existante, alors même que des travaux empiriques ont démontré son importance dans d'autres contextes territoriaux (Niedomsyl et Amcoff, 2011 en Suède, Rérat, 2013 dans le canton suisse du Jura). L'ensemble de ces éléments sur la géographie des flux nous éclairent empiriquement sur les leviers dont disposent réellement les territoires pour renforcer leur attractivité.

1.2. Les données mobilisées

Dans cette optique, nous avons agrégé les données des enquêtes génération 2001, 2004 et 2007 du Céreq (Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications). A chaque fois, un échantillon représentatif des sortants est interrogé trois ans après la date de sortie du système éducatif (la génération 2007 a par exemple été interrogée en 2010). A partir des pondérations calculées par le Céreq, nous pouvons reconstituer la population totale des sortants. Au total, nous disposons donc d'informations pour plus de deux millions d'individus, dont environ 60 000 diplômés en Poitou-Charentes.

Pour chacune des trois générations, les données incluent des variables d'ordre sociodémographique (genre, âge, nationalité, niveau de diplôme, etc.) et des variables spatiales permettant de reconstruire la trajectoire géographique des individus. Nous connaissons leur localisation en classe de 6ème (proxy de la région d'origine), la localisation de l'établissement où ils ont obtenu leur dernier diplôme et leur localisation trois ans après. Ces données nous permettent d'analyser la mobilité interrégionale des étudiants entre leur région d'origine et la fin des études, puis entre la fin des études et leur situation à trois ans.

Plusieurs recherches ont utilisé les données Céreq pour étudier les trajectoires individuelles en début de carrière (Béduwé, 1994, Magrini, 2007, Baron et Perret, 2008). Pour notre part, à partir de ces données, nous proposons d'observer les flux sortants et entrants de diplômés et de positionner la région Poitou-Charentes dans le jeu national des mobilités. Il s'agit ensuite de regarder les mobilités à la portée géographique limitée, c'est-à-dire dans les régions limitrophes, et les mobilités de retour dans la région d'origine. Dans quelles régions sont localisées, trois ans après la fin de leurs études, les jeunes formés en Poitou-Charentes ? Observe-t-on une mobilité plus importante que dans d'autres régions ? Quelles différences observe-t-on selon le niveau de

diplôme ? A contrario, dans l'ensemble des personnes travaillant en Poitou-Charentes, quelle est la part de ceux qui ont terminé leurs études en région ?

L'article est organisé en deux parties :

*Nous analysons d'abord la position de la région Poitou-Charentes dans le système national de mobilité étudiante : quel est le taux de mobilité entrante et sortante ? Nous montrons que le grand nombre de départs d'étudiants formés en région est presque compensé par le grand nombre d'arrivées sur le marché du travail régional de diplômés hors région. Le solde migratoire régional est donc quasi nul. Une analyse structurelle résiduelle permet ensuite d'identifier le poids de la structure régionale par niveau de diplôme (en appliquant le taux national de mobilité pour chaque niveau de diplôme) et l'effet propre à la région.

*Puis, une analyse de trajectoire en trois points (région d'origine, région de fin de formation et région à trois ans après la fin de formation) vient mettre en évidence des comportements migratoires de retour. L'étude de la destination des sortants et de l'origine des entrants met également en évidence le poids des régions limitrophes. Une analyse à l'échelle départementale confirme l'existence d'effets de proximité dans les comportements migratoires.

2. Des flux qui se croisent

2.1. Une « fuite » des étudiants de Poitou-Charentes supérieure à la moyenne des autres régions...

Sur les 60 430 personnes sorties du système éducatif picto-charentais, 16 407 sont localisées, trois ans après la fin de leurs études, dans une autre région, soit un « taux de fuite » de 27%, contre 20% pour l'ensemble des régions de métropole et 21% des régions de province. Sur la base de cet indicateur, Poitou-Charentes est la troisième académie², derrière les académies de Lyon et de Limoges (29%). A l'opposé, les régions pour lesquelles la fuite de diplômés est la plus faible sont l'académie de Strasbourg (12%) et l'Ile-de-France (13%), ce qui peut s'expliquer par le dynamisme du marché régional du travail. La Figure 1 représente la part des diplômés d'une région employés dans une autre région trois ans après l'obtention de leur diplôme.

_

² La France métropolitaine est découpée en 22 régions et 26 académies : la région lle-de-France est découpée en trois académies (Créteil, Paris et Versailles), les régions Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur en deux académies chacune (respectivement Grenoble et Lyon, et Marseille et Nice). Nous avons retenu dans les traitements le découpage académique, sauf pour l'Île-de-France, compte-tenu de la faible distance-temps entre les trois académies qui la composent.

Part des diplômés partant travailler dans une autre région

0,0 - 17,0
17,1 - 21,5
21,6 - 2,3,2
23,3 - 25,6
25,7 - 28,7

Figure 1. Poids de l'insertion hors région des diplômés

Pour affiner l'analyse, nous avons d'une part calculé l'indicateur par niveau de diplôme et nous avons d'autre part procédé à une analyse structurelle-résiduelle³, afin de capturer une éventuelle différence de structure par niveau de sortie du système éducatif : si, dans une région, les niveaux masters sont plus nombreux et qu'ils sont, pour l'ensemble des régions, plus mobiles, le taux de fuite de la région considérée sera logiquement plus fort. Le Tableau 1 synthétise les résultats obtenus dans le premier cas : i) le taux de « fuite » augmente avec le niveau de diplôme, pour Poitou-Charentes comme pour toutes les régions françaises, et ce jusqu'au niveau Master, pour redescendre ensuite pour les docteurs, ii) le taux est plus fort en Poitou-Charentes pour tous les niveaux de diplôme, l'écart étant plus marqué pour les docteurs et moins marqué pour les titulaires de CAP/BEP.

Tableau 1. Taux de « fuite » par niveau de diplôme

	Province (1)	Poitou- Charentes (2)	ratio (2)/(1)
Sans diplôme	8,9	11,9	1,34
CAP/BEP	11,4	12,3	1,08
Baccalauréat	16,6	21,3	1,28
DUT/BTS	25,3	32,2	1,27
Licence	33,1	41,9	1,27
Master	56,9	72,9	1,28
Doctorat	42,3	67,7	1,60
Total	21,3	27,2	1,27

Source : données Céreq (enquêtes générations G2001, G2004 et G2007)

³ L'analyse structurelle-résiduelle est une méthode de décomposition statistique qui permet d'isoler, dans l'évolution d'un indicateur, la part attribuable à la dynamique nationale (effet national), la part attribuable aux effets de composition, ici, en l'occurrence, la structure par niveau de diplôme (effet structurel) et la part attribuable à des effets régionaux spécifiques (effet régional).

L'analyse structurelle-résiduelle (Tableau 2) montre l'importance de l'effet national : compte-tenu du nombre de formés en Poitou-Charentes et du taux moyen de mobilité observé France entière, on doit s'attendre à voir partir près de 13 000 jeunes formés en région sur les 16 407 départs observés. La structure régionale par niveau de diplôme, en revanche, ne joue quasiment pas, elle est très proche de la structure moyenne des régions de province, d'où la faiblesse de l'effet structurel (+73 sortants). L'effet régional, enfin, est non négligeable, puisque ce sont près de 3 500 jeunes supplémentaires qui partent hors des frontières régionales.

Tableau 2. Analyse structurelle-résiduelle sur les sortants

	Effet				
	National	Structurel	Régional	Total	
Sans diplôme	2312	-1348	328	1291	
CAP/BEP	2516	-1175	110	1451	
Baccalauréat	3136	-686	689	3139	
DUT/BTS	2273	424	739	3436	
Licence	1303	720	543	2566	
Master	1206	2016	905	4127	
Doctorat	125	123	149	397	
Total	12872	73	3462	16407	

Source : données Céreq (enquêtes générations G2001, G2004 et G2007)

2.2. ...partiellement compensée par une « attractivité » supérieure à la moyenne des autres régions.

Pour analyser la mobilité étudiante, on ne peut cependant se contenter de regarder le nombre de jeunes qui partent d'une région pour se localiser ailleurs : il convient également de dénombrer les jeunes qui, sortis du système éducatif d'autres régions, sont localisés, trois ans plus tard, en Poitou-Charentes. Sur les 56 992 jeunes localisés en Poitou-Charentes trois ans après la fin de leurs études, 12 971 ont fini leurs études dans une autre région, soit une part de 23%, contre 20% France entière et 19% pour les régions de province. Poitou-Charentes est la cinquième région française, derrière les académies de Corse (43%), de Grenoble (28%), de Midi-Pyrénées (23%) et de Nice (23%). La Figure 2 représente, pour chaque région, la part des actifs formés dans une autre région. Le Tableau 3 montre, en Poitou-Charentes, des taux supérieurs aux taux moyens de province pour tous les niveaux sauf pour les « sans diplôme », l'écart le plus fort s'observant pour les CAP/BEP et les Masters.

Figure 2. Poids des actifs diplômés hors région

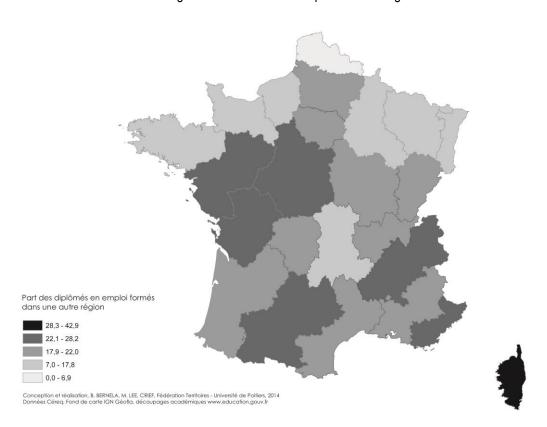


Tableau 3. Taux d'attractivité par niveau de diplôme

	Province (1)	Poitou- Charentes (2)	ratio (2)/(1)
Sans diplôme	8,5	8,1	0,96
CAP/BEP	11,4	16,1	1,42
Baccalauréat	15,4	17,9	1,16
DUT/BTS	24,4	29,4	1,21
Licence	28,7	33,5	1,17
Master	50,5	63,3	1,25
Doctorat	42,2	46,9	1,11
Total	19,3	22,8	1,18

Comme dans le point précédent, nous avons mené une analyse structurelle-résiduelle, pour mesurer le poids des effets nationaux, structurels et régionaux. L'effet structurel reste très faible, l'effet national explique une bonne part du nombre d'entrée, mais l'effet régional augmente de plus de 2 200 personnes le nombre attendu d'entrants.

Tableau 4. Analyse structurelle-résiduelle sur les entrants

	Effet					
	National Structurel Régional Total					
Sans diplôme	2012	-1131	-40	842		
CAP/BEP	2390	-982	587	1994		
Baccalauréat	2727	-550	340	2517		

DUT/BTS	1983	518	515	3016
Licence	1033	498	256	1786
Master	809	1301	537	2647
Doctorat	69	82	16	167
Total	11022	-265	2211	12969

Au final, si, comme on l'a vu, sur les 16 407 jeunes formés en Poitou-Charentes et localisés, trois ans après, dans une autre région, le nombre imputable à des spécificités régionales est de 3 462, le reste résulte du comportement normal de mobilité interrégionale observé France entière. De plus, on observe un phénomène inverse d'attractivité supérieure à la moyenne, qui attire 2 211 jeunes en plus du nombre attendu.

Le solde migratoire après le jeu des mobilités entrantes et sortantes est négatif, mais il tombe à 1 251 individus, soit 2,1% seulement de l'ensemble des formés. On est bien loin des 27% de « fuite brute » annoncés dans la section 2.1. Etant donné que nous raisonnons sur trois générations, et en supposant que ces taux soient stables dans le temps, la « fuite nette » observée est d'environ 400 jeunes par an. Comme on peut le voir sur la Figure 3, la région Poitou-Charentes présente donc un solde quasi équilibré, proche de ses voisines de l'arc Atlantique (Pays de Loire et Aquitaine). On peut s'arrêter également sur le cas particulier de la Région Rhône-Alpes où des mobilités importantes se font entre les académies de Lyon et de Grenoble : de nombreux étudiants de la seconde partent faire leurs études (notamment supérieures) dans la première puis reviennent y travailler. Le solde migratoire est donc fortement négatif pour l'académie de Lyon, au profit de l'académie de Grenoble.

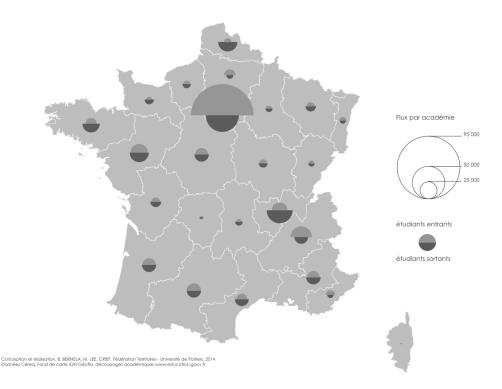


Figure 3. Solde régional des diplômés par région après entrées/sorties

Les résultats qui précèdent peuvent être affinés en prenant en compte les facteurs de la mobilité, au premier rang desquels se trouvent l'attachement des individus à leur région d'origine et les effets de proximité.

3. Le poids des retours dans la région d'origine

Les analyses précédentes occultent le fait que les individus enquêtés s'inscrivent dans des trajectoires spatiales antérieures qui peuvent expliquer leur mobilité (entrante ou sortante) : certains jeunes formés en Poitou-Charentes peuvent notamment être localisés dans une autre région trois ans après la fin de leurs études parce qu'il s'agit de leur région d'origine. La base de données du Céreq permet de capturer partiellement ce phénomène, car, pour chaque individu, nous connaissons sa région de localisation en 6ème. Nous pouvons alors calculer, dans l'ensemble des mobilités observées, le poids des retours (Tableau 5).

Tableau 5. Poids des retours dans les mobilités

	Province (1)	Poitou- Charentes (2)	ratio (2)/(1)
Sans diplôme	43,7	32,0	0,73
CAP/BEP	39,7	53,5	1,35
Baccalauréat	34,6	26,9	0,78
DUT/BTS	24,4	34,7	1,42
Licence	30,3	26,8	0,88
Master	33,0	30,5	0,92
Doctorat	17,2	18,9	1,10
Total	34,3	32,0	0,93

Source : données Céreq (enquêtes générations G2001, G2004 et G2007)

En moyenne, pour l'ensemble des régions de province, 34% des jeunes qui changent de région retournent en fait dans leur région d'origine. Pour Poitou-Charentes, parmi les 16 407 sortants, 5 245, soit 32%, retournent dans région d'origine, ce qui la place en 16ème position (la 1ère région est le Limousin avec un taux de retour des sortants de 49% et la dernière est la Bretagne avec un taux de 25%). Parmi les 12 971 entrants en Poitou-Charentes, 5 138, soit 40%, reviennent en fait dans la région où ils étaient localisés en 6ème, ce qui la place en 13ème position (la Corse est en première position avec un taux de 75%, l'Ile-de-France est en dernière position avec un taux de 20%). La Figure 4 représente le poids des retours dans les flux entrants et sortants.

Les cas de la Corse et de l'Ile-de-France sont particulièrement intéressants pour saisir l'importance de ces trajectoires spatiales : la Corse est en apparence la région française la plus attractive puisque dans l'ensemble des personnes localisées en Corse au moment des enquêtes, 43% avaient fini leurs études dans une autre région trois ans plus tôt, mais en fait, 75% de ces personnes étaient en Corse en sixième. On peut y voir le double jeu i) d'une offre de formation ne couvrant sans doute pas l'ensemble des besoins, d'où la nécessité de poursuivre dans l'enseignement supérieur hors Corse, ii) un marché du travail favorable ensuite aux personnes originaires de cette région et désireuses d'y revenir. S'agissant de l'Ile-de-France, son attractivité est dans la moyenne (22% des personnes présentes au moment des enquêtes ont été formées ailleurs), mais le taux de retour est le plus faible de France (20%), si bien que son attractivité corrigée des retours est la plus forte de France (17%). On peut y voir le jeu i) d'une offre de formation conséquente (peu de jeunes vont se former hors région), ii) de la taille du bassin d'emploi, qui attire de nombreux jeunes non formés et non issus de cette région.

Si l'on revient sur le cas de Poitou-Charentes, après avoir neutralisé ces stratégies de retour et avoir mené une nouvelle analyse structurelle-résiduelle, nous pouvons identifier le nombre d'entrants et de sortants résultants de spécificités régionales : pour les sortants, l'effet régional passe de 3 462 personnes (soit 5,7% des formés) à 2 846 (4,7% des formés) ; pour les entrants, il passe de 2 212 (3,9% des présents) à 1 399 (2,5% des présents). Le solde, égal à -1 251 sur la base complète, passe à -1 447 sur la base hors retours, soit une « fuite nette hors retours » d'environ 500 personnes par an contre environ 400 dans le premier calcul.

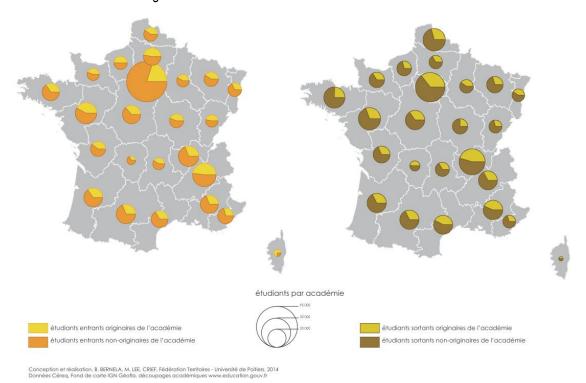


Figure 4. Poids des retours dans les entrées et les sorties

4. Les effets de proximité géographique

Le Tableau 6 indique pour chaque niveau de diplôme la part des mobilités sortantes qui se font vers une région limitrophe. Elle est de de 45,2% pour Poitou-Charentes contre 42,4% pour les académies de province.

Tableau 6. Poids des académies limitrophes dans les destinations

	Province (1)	Poitou- Charentes (2)	ratio (2)/(1)
Sans diplôme	49,9	32,9	0,66
CAP/BEP	52,6	81,2	1,54
Baccalauréat	50,9	43,1	0,85
DUT/BTS	48,0	55,2	1,15
Licence	38,5	40,2	1.04
Master	28,3	34,4	1,21
Doctorat	24,0	28,2	1,71
Total	42,4	45,2	1,07

Source : données Céreq (enquêtes générations G2001, G2004 et G2007)

Pour repérer plus précisément les régions de destination et d'origine des individus de la base, nous avons construit une typologie des régions en trois modalités : les régions limitrophes (Centre, Pays de la Loire, Aquitaine, Limousin), la région capitale (Ile de France) et les autres régions. Nous avons calculé la part de ces trois catégories, pour l'ensemble des entrants, pour l'ensemble des sortants et en distinguant les individus inscrits dans des stratégies de retour des autres individus.

Tableau 7. Part des régions limitrophes dans l'ensemble des entrants et des sortants de Poitou-Charentes

Entrants		
Retour	Non-retour	Total

Limitrophes	3871	75%	3649	47%	7520	58%
Capitale	271	5%	866	11%	1137	9%
Autres	995	19%	3316	42%	4312	33%
Total	5138	100%	7831	100%	12969	100%

	Sortants					
	Retour Non-retour			Non-retour Total		tal
Limitrophes	3470	66%	3948	35%	7418	45%
Capitale	631	12%	3336	30%	3967	24%
Autres	1144	22%	3878	35%	5022	31%
Total	5245	100%	11162	100%	16407	100%

Près de 60% des entrants proviennent de régions limitrophes, pourcentage qui monte à 75% pour les individus inscrits dans des stratégies de retour. Ces chiffres sont plus faibles mais restent importants pour les sortants de Poitou-Charentes (45% et 66%). L'horizon géographique est plus large pour les individus non-inscrits dans des stratégies de retour, puisque le poids de la catégorie « autres régions » monte à 42% pour les entrants et à 35% pour les sortants. La région Capitale pèse fortement dans les destinations des formés en Poitou-Charentes non originaires de la région capitale, preuve de son attractivité économique. Elle pèse en revanche très peu (5%) dans l'ensemble des personnes originaires de Poitou-Charentes et ayant fini leurs études dans la capitale.

Nous avons voulu voir, dans le cas de Poitou-Charentes, si les effets de proximité spatiale se vérifiaient à l'échelle départementale. Le Tableau 8 indique pour chacun des quatre départements de la région le poids des régions limitrophes dans les destinations des diplômés. Les effets de proximité sont clairement identifiables : les diplômés de Charente s'orientent essentiellement vers l'Aquitaine et le Limousin, ceux de Charente-Maritime vers les Pays de Loire et l'Aquitaine, ceux des Deux-Sèvres vers les Pays de Loire.

Tableau 8. Le poids des régions limitrophes dans les mobilités sortantes des départements de Poitou-Charentes

	Poids des académies limitrophes dans les mobilités	Centre	Pays de Loire	Aquitaine	Limousin
Charente	53%	6%	0%	53%	40%
Charente-Maritime	49%	11%	44%	39%	6%
Deux-Sèvres	39%	8%	76%	14%	2%
Vienne	44%	36%	35%	20%	9%
Poitou-Charentes	45%	22%	40%	28%	10%

Source : données Céreq (enquêtes générations G2001, G2004 et G2007)

Pour terminer, il apparaît que les mobilités vers des régions limitrophes correspondent souvent à des retours. Les Tableaux 9 et 10 croisent les deux variables pour les académies de province et Poitou-Charentes : un cinquième des mobilités (19,7% et 21,1%) environ sont des retours dans des régions limitrophes. La Figure 5 met en évidence ce phénomène : on observe que les retours pèsent davantage avec les régions limitrophes et expliquent une bonne moitié des mobilités de et vers celles-ci.

Tableau 9. Poids des mobilités de retour et vers des académies limitrophes chez les diplômés de province

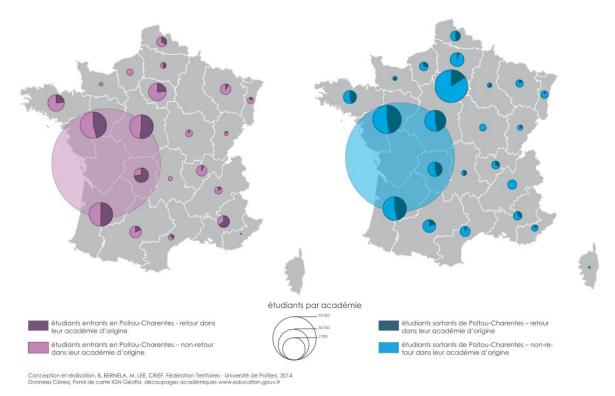
	Non-retour	Retour	Total
Académie non-limitrophe	43,0	14,6	57,6
Académie limitrophe	22,7	19,7	42,4
Total	65,7	34,3	100,0

Source : données Céreq (enquêtes générations G2001, G2004 et G2007)

Tableau 10 : poids des mobilités de retour et vers des académies limitrophes chez les diplômés de Poitou-Charentes

	Non-retour	Retour	Total
Académie non-limitrophe	44,0	10,8	54,8
Académie limitrophe	24,1	21,1	45,2
Total	68,0	32,0	100,0

Figure 5. Poids des retours dans les origines et destinations des diplômés de Poitou-Charentes



5. Conclusion

La mobilité géographique des diplômés est un enjeu régional qui sous-tend les politiques d'attractivité menées par les collectivités territoriales pour attirer de nouveaux talents. Cette recherche a permis de cerner la réalité empirique du phénomène à partir des données d'enquêtes génération du Céreg. L'étude de données représentatives de l'ensemble des sortants du système éducatif français de trois générations (2001, 2004, 2007) montre que la mobilité des diplômés entre lieu de formation et lieu d'emploi, à l'échelle des académies, est très faible : seulement 21,3% des individus formés en province changent d'académie après l'obtention de leur diplôme. Ce score monte à 27,2% pour Poitou-Charentes, indiquant une « fuite » plus forte que celle observée ailleurs en France. Cette « fuite » est à relativiser en fonction de l'arrivée de diplômés extérieurs, dont l'ampleur est plus forte en région qu'ailleurs : la région Poitou-Charentes se caractérise par des flux particulièrement denses, tant en entrées qu'en sorties. La géographie de ces flux est marquée par d'importants phénomènes de retour vers la région d'origine et par des effets de proximité spatiale. Ces résultats tendent à démontrer le fort ancrage des individus dans l'espace : peu d'entre eux sont mobiles et une partie de la mobilité renforce cette idée d'ancrage puisqu'il s'agit de retours ou de mouvements à portée géographique faible. Notons qu'avec la réforme territoriale en cours d'élaboration en France, la taille des régions administratives va augmenter (leur nombre passe de 22 à 13) et les flux interrégionaux de diplômés s'en trouveront mécaniquement réduits. Au total, les politiques régionales d'attractivité de la main d'œuvre diplômée ne peuvent pas avoir d'effets significatifs sur l'intensité des flux.

Bibliographie

Baron, Myriam, Perret Cathy (2008), « Comportements migratoires des étudiants et des jeunes diplômés : ce que révèle le niveau régional », *Géographie*, *économie*, *société*, 10 (2), pp.223-242.

Béduwé, Catherine (1994), « Mobilité géographique des étudiants diplômés : probabilités individuelles et effets structurels », *Formation Emploi*, 48, pp.3-20.

Bowles, Samuel (1970), "Migration as an investment: empirical test of the human investment approach to geographical mobility", *Review of Economics and Statistics*, 52 (4), pp.356-362.

Dahl, Michael, Sorenson, Olav (2009), "The social attachment to place", Social Forces, 89 (2), pp.633-658.

Grossetti, Michel (1991), « Trajectoires d'ingénieurs et territoire. L'exemple des hautes technologies à Toulouse », *Sociétés contemporaines*, 6, pp.65-80.

Hoare, Antony, Corver, Mark (2010), "The regional geography of new young graduate labour in the UK", *Regional Studies*, 44, pp.477–494.

Magrini, Marie-Benoît (2007), « Les rendements de la mobilité spatiale des jeunes actifs. Une analyse comparative par niveau de formation », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, pp.391-420.

Niedomysl, Thomas, Amcoff, Jan (2011), "Why return migrants return: survey evidence on motives for internal return migration in Sweden", *Population, Space and Place*, 17, pp.656–673.

Rérat, Patrick (2013), "Highly qualified rural youth: why do young graduates return to their home region?", *Children's Geographies*, pp.1-17.

Saxenian, AnnaLee (2002), "Brain circulation: How high-skill immigration makes everyone better off", *The Brookings Review*, 20.

Schwartz, Aba (1973), "Interpreting the effect of distance on migration", *Journal of Political Economy*, 18 (5), pp.80-93.

Sjaastad, Larry (1962), "The costs and returns of human migration", *Journal of Political Economy*, 70 (4), pp.80-93.